



**Contacts:** Nicole Gesret  
Directrice Exécutive Marketing & Communications  
[nicole.gesret@aig.com](mailto:nicole.gesret@aig.com)  
Tel: 01 49 02 48 23

Paris, le 31 mars 2017

### **AIG condense son expertise Cyber dans un rapport d'étude portant sur 220 sinistres survenus en Europe dans les 3 dernières années**

Avec l'explosion du **digital et du Big Data**, les risques pour les entreprises ne cessent d'augmenter. Toute entreprise dépendante de son système d'information est exposée aux risques d'interruption de celui-ci et donc de son activité. Toute entreprise, qui stocke, traite ou transmet des données, peut également faire l'objet d'un vol ou d'un détournement de données par des moyens physiques ou électroniques.

**AIG EMEA** (Europe, Moyen-Orient & Afrique) vient de publier une étude menée entre 2013 et 2016 sur plus de 220 sinistres Cyber déclarés (extorsion par logiciel de cryptage, atteinte à la sécurité des données par des hackers, ou des virus, usurpation d'identité, attaques par déni de service, etc).

Les statistiques analysées par AIG révèlent que les sinistres liés à la cyber-extorsion représentent la majorité des sinistres Cyber et ce, quelle que soit la taille de l'organisation. Les interruptions de réseaux et les atteintes à la sécurité des données constituent les sinistres ayant les conséquences financières les plus importantes.

Quelques chiffres clés issus du rapport AIG :

- **16% des sinistres Cyber déclarés sont des cas d'extorsion**
- Coût moyen d'une atteinte à la sécurité des données de **4 millions\$**
- Augmentation de **138% par an** du nombre d'attaques par déni de service
- **170 sinistres Cyber** déclarés à AIG EMEA en 2016 contre 2 en 2013

Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir l'intégralité du Rapport d'Expertise Sinistres AIG, « Assurance Cyber : analyse des principales tendances » : <https://www.aigassurance.fr/entreprises/produits-et-services/fraude-et-cyber-risques/cyber-edge>

**###**

*American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 100 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. AIG est en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo. Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com](http://www.aig.com), ou encore nous retrouver sur You Tube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig), Twitter : [@AIG\\_LatestNews](https://twitter.com/AIG_LatestNews), LinkedIn : <http://www.linkedin.com/company/aig> AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc. A travers l'ensemble des pays de l'Union Européenne (UE) et la Suisse, les assurances sont portées par AIG Europe Limited. Les produits et services sont soumis à la réglementation locale, susceptibles de varier selon les pays et peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. Les produits et services hors assurance peuvent être fournis par des tiers. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande.*